

Colloque

Organisé par la Maison de Solenn – Maison des adolescents de Cochin,
Université Paris Descartes, *L'autre et Psycho média*

Les ados, leurs parents et les professionnels *dans un monde en changement*

20 janvier 2012

Asiem - 6 rue Albert de Lapparent - 75007 Paris



**Tarif
individuel : 70 €**

**Tarif étudiant
(-26 ans) : 50 €**

**Formation
continue : 150 €**



Maison de Solenn

MAISON DES ADOLESCENTS
COCHIN-PARIS



« L'adolescence est une période délicate où pour se construire et se différencier les adolescents ont besoin de s'appuyer sur leurs parents et sur tous les adultes qui ont une fonction autour d'eux dans la famille, à l'école, dans les services éducatifs ou sociaux ou à l'hôpital, si l'adolescent a besoin d'aide ou de soins. Les changements dans les familles, dans les systèmes de valeurs ou d'éducation, les croyances de tous ceux qui interviennent autour des adolescents dans une société de plus en plus multiculturelle participent à leur construction mais parfois aussi à leurs difficultés. Nous analyserons donc l'impact de tous les changements de notre société dans nos manières de comprendre, d'éduquer, de soigner et même de rêver nos adolescents en particulier les plus vulnérables. Un temps partagé et pluridisciplinaire pour mieux penser et mieux soigner les adolescents et leurs parents et pour soutenir tous les professionnels qui s'occupent d'eux »

Marie Rose Moro
Responsable scientifique

Programme*

Matin

9 h 00

Pourquoi les ados nous intéressent tant ?

Marie Rose Moro

Pédopsychiatre, Professeur, Paris Descartes

10 h 00

Devenir adulte dans un monde en souffrance

Cécile Rousseau

Psychiatre, Professeur, Mac Gill Université, Québec

11 h 00

« Suicide » chez les pré-ados

Boris Cyrulnik

Neurologue, Psychiatre, Éthologue, Toulon

Discutants

Thierry Baubet

Pédopsychiatre, Professeur, Paris 13

François Marty

Psychologue, Professeur, Paris Descartes

Après-midi

14 h 00

Honte et empathie dans la clinique des ados

Serge Tisseron

Psychiatre, Psychanalyste, Docteur en psychologie, Paris

15 h 00

Obésité. Prise en charge pluridisciplinaire

Hervé Lefèvre *Pédiatre, Paris*

& Nora Bouaziz *Pédopsychiatre, Paris Descartes*

16 h 00

La famille en mutation

Serge Hefez

Psychiatre, Psychanalyste, Paris

17 h 00

Conclusion

Marie Rose Moro

Discutants

Taïeb Ferradji

Psychiatre, Bobigny

Bernard Golse

Pédopsychiatre, Professeur, Paris Descartes

18 h 00

Collation

19 h 00 - 22 h 00

Présentation d'un film et débat

Inscription individuelle

Bulletin (à découper ou à photocopier)

Je m'inscris au Colloque **Les ados, leurs parents et les professionnels dans un monde en changement**

Inscription individuelle : 70,00 €

Étudiants (- 26 ans, avec justificatifs) : 50,00 €

Mme Mlle M. Prénom: Nom:

Adresse:

Ville: Code Postal:

Téléphone: E-mail:

Profession:

Je verse la somme de _ _ _ _ €

Paiement par chèque à l'ordre de **TPMA**

Paiement par carte bancaire: N° | _ | _ | _ | _ | | _ | _ | _ | _ | | _ | _ | _ | _ | | _ | _ | _ | _ |

Notez les 3 derniers chiffres qui figurent au verso de votre **CB** : | _ | _ | _ |

Expire fin | _ | _ | | _ | _ | _ | _ |

Par mandat administratif

Je souhaite recevoir une facture

Pour toute correspondance :

TPMA – Colloque Ados
40, avenue Saint-Jacques
91600 Savigny-sur-Orge
Tél./Fax : 01 69 44 53 70



Convention simplifiée

Afin de valider la convention de formation vous devez :

1. Remplir le formulaire et le transmettre à TPMA – 40, avenue Saint-Jacques – 91600 Savigny-sur-Orge, ou par fax : 01 69 44 53 70
2. Vous recevrez une confirmation d'inscription avec la convention de formation en triple exemplaire
3. Vous recevrez la facture, après service fait, le 23 janvier 2012
4. **Attention !** L'inscription est valide uniquement à la réception de la convention de formation signée par l'employeur et l'organisme

Convention simplifiée de formation professionnelle (article L.920-1)

Entre les soussignés :

1 - TPMA, 64, avenue Gabriel Péri, 91600 Savigny-sur-Orge, enregistré sous le numéro de déclaration d'existence n° **11-91-055-75-91** auprès de la Préfecture de la Région d'Ile-de-France et

2 -

Pour Mme - Mlle - M.:

est conclue la convention suivante, en application des dispositions du LIVRE IX du Code du travail portant organisation de la formation professionnelle continue dans le cadre de l'éducation permanente.

Article 1 : Objet de la convention

L'organisme TPMA organisera l'action de formation suivante :

- Intitulé de l'action de formation : **Colloque Les ados, leurs parents et les professionnels dans un monde en changement**
- Programme et méthodes : joints en annexe
- Type d'action de formation (article L.900-2 du Code du travail) :

Acquisition, entretien ou perfectionnement des connaissances

- Date : **20 janvier 2012**
- Durée : **1 jour** (8 heures)
- Lieu : **Asiem – Paris 7^e**

Article 2 : Effectif formé

L'organisme TPMA accueillera :

Mme - Mlle - M.:

Profession:

Article 3 : Dispositions financières

Le coût de la formation, objet des présentes, s'élève à :

Coût unitaire HT : 125,41 € x 1 stagiaire = 125,41 €
TVA (19,6%) 24,59€

Coût total: 150,00 €

Article 4 : Modalité de règlement

Le règlement s'effectue par virement à réception de la facture, établi à l'ordre de TPMA.

Article 5 : Débit ou abandon

En cas d'annulation écrite reçue à TPMA au plus tard 30 jours avant le début du séminaire, les sommes versées seront remboursées, déduction faite de 10 € pour frais administratifs. Passé ce délai, aucun remboursement ne sera effectué.

Article 6 : Différends éventuels

Si une contestation ou un différend ne peuvent être réglés à l'amiable, le Tribunal d'Évry sera seul compétent pour régler le litige.

À Savigny-sur-Orge,
Pour l'employeur*

Pour l'organisme de formation**

Adresse de facturation

.....
.....
.....

Adresse du participant

.....
.....
.....

* Signatures et Tampons ** Un exemplaire de la présente convention, complété par nos soins, vous sera adressé par retour.